

En Corse, huit néo-bacheliers sur dix déménagent pour débiter leurs études supérieures

Insee Analyses Corse • n° 57 • mai 2025



En 2022, 1 770 néo-bacheliers de Corse acceptent une proposition d'admission dans Parcoursup. Pour débiter leurs études supérieures, 84 % d'entre eux déménagent et 35 % sortent même de la région. Cette mobilité est la plus importante des régions françaises. La présence de l'université à Corte, hors des pôles urbains les plus peuplés, mais aussi l'absence totale de formations dans certains territoires influent sur les mobilités. Si les départs de la région sont principalement liés aux choix de filières, l'origine sociale joue un rôle important dans la poursuite d'études et dans la propension à la mobilité. Ainsi, les néo-bacheliers issus des milieux les plus aisés et les plus défavorisés sont les plus mobiles. Sur l'île, l'offre de formation est majoritairement universitaire et certaines filières ne sont pas proposées.

En partenariat avec :



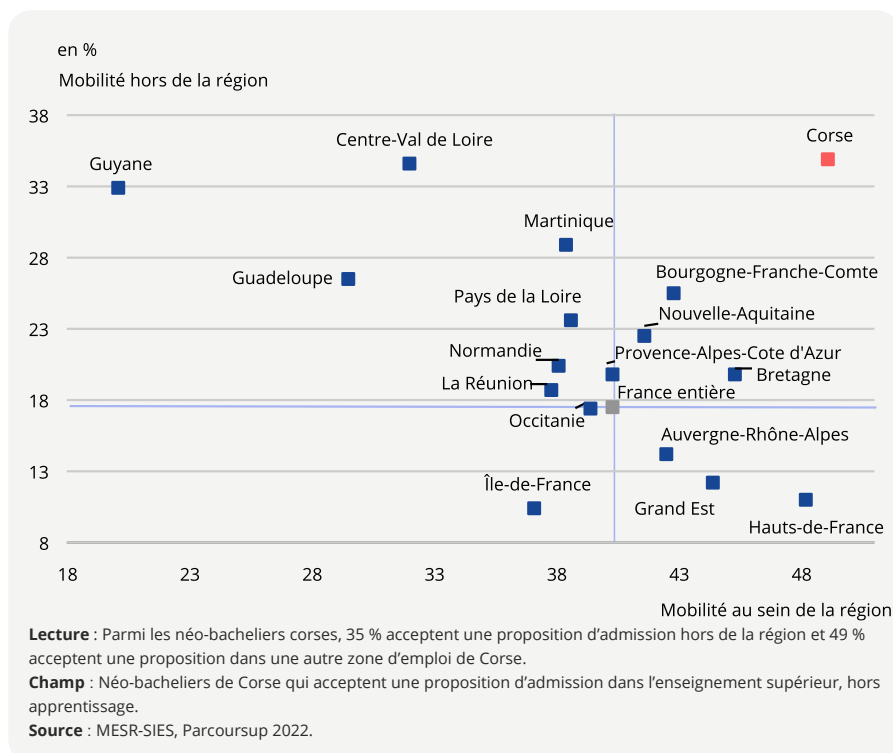
En Corse, 2 150 **néo-bacheliers** formulent au moins un vœu d'orientation sur Parcoursup en 2022 et marquent ainsi une étape importante dans leur parcours de formation initiale. Cette plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur permet aux lycéens de formuler des vœux pour intégrer des formations après le baccalauréat.

À l'issue des phases d'admission et de validation des vœux, 1 770 néo-bacheliers acceptent une proposition d'admission en première année d'études supérieures. Parmi eux, 66 % sont issus du baccalauréat général, 22 % du baccalauréat technologique et 12 % du baccalauréat professionnel. Les candidats qui ne valident aucun vœu peuvent rejoindre une formation durant la phase complémentaire de Parcoursup, suivre une formation en dehors de la plateforme, ou ne pas continuer leurs études.

Les néo-bacheliers corses sont les plus mobiles de France

En 2022, 84 % des néo-bacheliers de la région ayant accepté une **offre de formation** quittent leur **zone d'emploi** d'origine pour débiter leurs études

► 1. Taux de mobilité des néo-bacheliers au sein et en dehors de la région d'origine, par région



supérieures, alors qu'ils sont 58 % à déménager en moyenne nationale. Cette spécificité fait de la Corse la région où la mobilité étudiante est la plus forte de France, devant la Bourgogne-Franche-Comté et la Martinique ► **figure 1**. Cette mobilité s'explique en grande partie par la répartition géographique de l'offre de formation sur le territoire. Contrairement à d'autres régions

françaises où l'offre universitaire est concentrée dans les grandes agglomérations, la Corse dispose d'une seule université située à Corte au cœur de l'île. Cette particularité impose aux néo-bacheliers de se déplacer. Ainsi, la moitié d'entre eux poursuivent leurs études sur l'île mais doivent déménager pour le faire. Cette mobilité interne à la région est la plus élevée de France.

De plus, un grand nombre de jeunes quittent l'île pour poursuivre leurs études. Un néo-bachelier sur trois accepte une formation hors de Corse, un taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Cette tendance place la Corse en tête des régions où les néo-bacheliers quittent plus fréquemment leur région de résidence pour poursuivre leurs études, devant le Centre-Val de Loire. À l'inverse, certaines régions comme l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est, conservent une majorité de leurs étudiants grâce à une offre de formation riche et variée sur un territoire plus étendu.

Les néo-bacheliers de Calvi, Ghisonaccia et Porto-Vecchio sont contraints de déménager pour étudier

Les caractéristiques de la zone d'emploi de résidence influencent fortement les départs. Les néo-bacheliers de Calvi, Ghisonaccia et Porto-Vecchio sont dans l'obligation de quitter leur domicile pour poursuivre leurs études en l'absence totale d'offre de formation sur ces territoires. C'est également le cas pour 97 % des étudiants de Propriano, malgré la présence de quelques places de formation à Sartène. Dans les zones d'emploi d'Ajaccio et de Bastia, huit jeunes sur dix sont concernés par la mobilité mais avec des dynamiques différentes : les néo-bacheliers bastiais sont plus nombreux à rester en Corse, tandis que ceux d'Ajaccio partent davantage sur le continent.

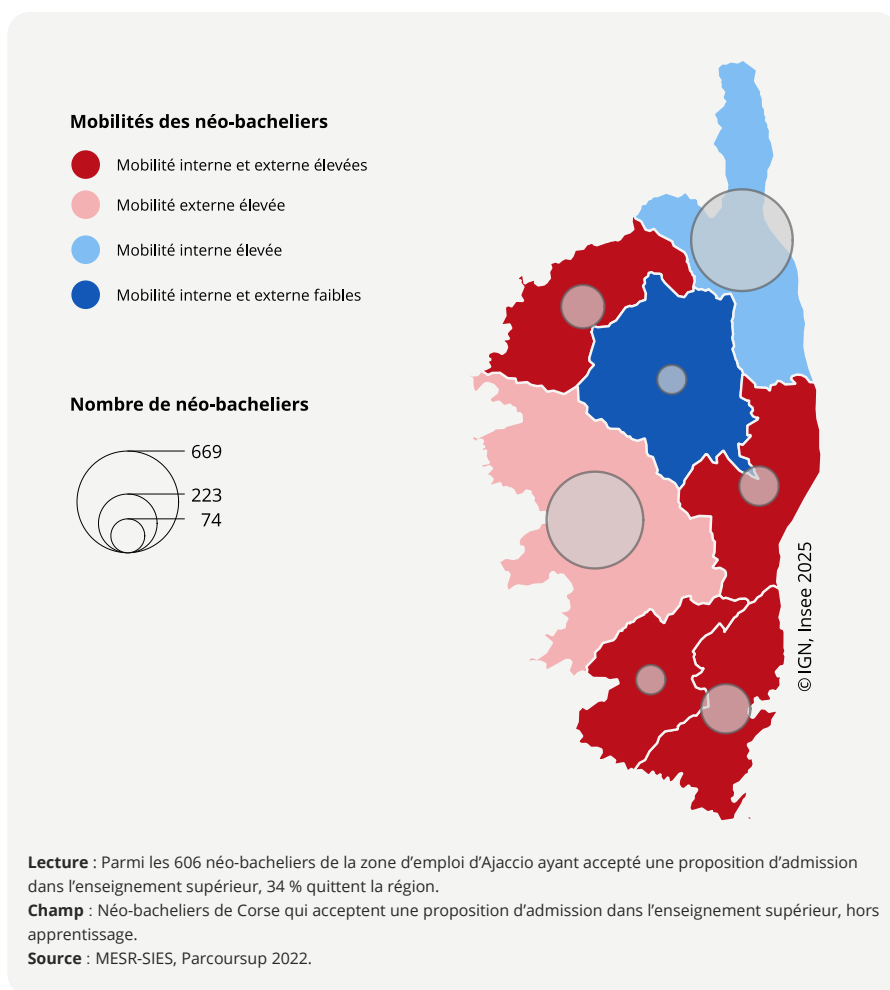
À l'inverse, ceux issus de la zone d'emploi de Corte, où est située la seule université de la région, déménagent moins fréquemment : un sur trois quitte sa zone d'emploi d'origine, le plus souvent pour étudier en dehors de la région ► **figure 2**.

Lorsqu'ils déménagent à l'intérieur de la région, les néo-bacheliers sont nombreux à rejoindre Corte et son offre universitaire. Ainsi, parmi les étudiants qui restent en Corse pour leur première année d'études, sept sur dix rejoignent la capitale historique de l'île.

Les départs de la région sont d'abord liés au choix de la filière d'études

Au-delà de la volonté intrinsèque de rester ou de quitter le territoire, les mobilités dépendent fortement de la

► 2. Taux de mobilité des néo-bacheliers à leur entrée dans l'enseignement supérieur, par zone d'emploi de résidence



filrière d'études choisie. L'absence de certaines formations en Corse explique en grande partie les départs vers le continent. En 2022, aucune école d'ingénieurs n'est accessible via Parcoursup dans l'île, contraignant l'ensemble des étudiants de cette filière à partir. Pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), la situation est plus nuancée. Même si la Corse dispose d'une CPGE scientifique à Ajaccio et d'une CPGE littéraire à Bastia, six étudiants en classes préparatoires sur dix optent pour un établissement hors de la région. Ce choix peut s'expliquer par l'absence d'une spécialité recherchée ou par l'attractivité de certaines écoles plus prestigieuses.

Pourtant, de nombreux jeunes partent même lorsque l'offre est disponible sur l'île. Ainsi, un tiers des étudiants inscrits en première année de licence la suivent en dehors de la région. Quitte à déménager pour étudier, certains choisissent de quitter la Corse. Lorsqu'ils décident de le faire, les néo-bacheliers privilégient la

région Provence-Alpes-Côte d'Azur (44 %) et dans une moindre mesure l'Occitanie et l'Île-de-France. En 2022, 470 néo-bacheliers corses rejoignent l'une de ces trois régions.

Parmi les 1 770 néo-bacheliers ayant validé un vœu sur Parcoursup, la moitié opte pour une licence, y-compris celles pour l'accès aux études de santé. Viennent ensuite les inscriptions en brevet de technicien supérieur (BTS), en bachelor universitaire de technologie (BUT) et en classe préparatoire aux grandes écoles ► **figure 3**. Ces orientations diffèrent selon le genre. Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires avec moins de retard scolaire et plus de mentions au baccalauréat que les garçons. Pour autant, elles sont deux fois moins nombreuses à intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles. Elles se dirigent également moins souvent vers les BTS et les BUT. La majorité d'entre elles privilégie la licence avec un taux d'inscription de 59 % contre 46 % pour les garçons.

Les néo-bacheliers aisés ou défavorisés quittent plus fréquemment la région

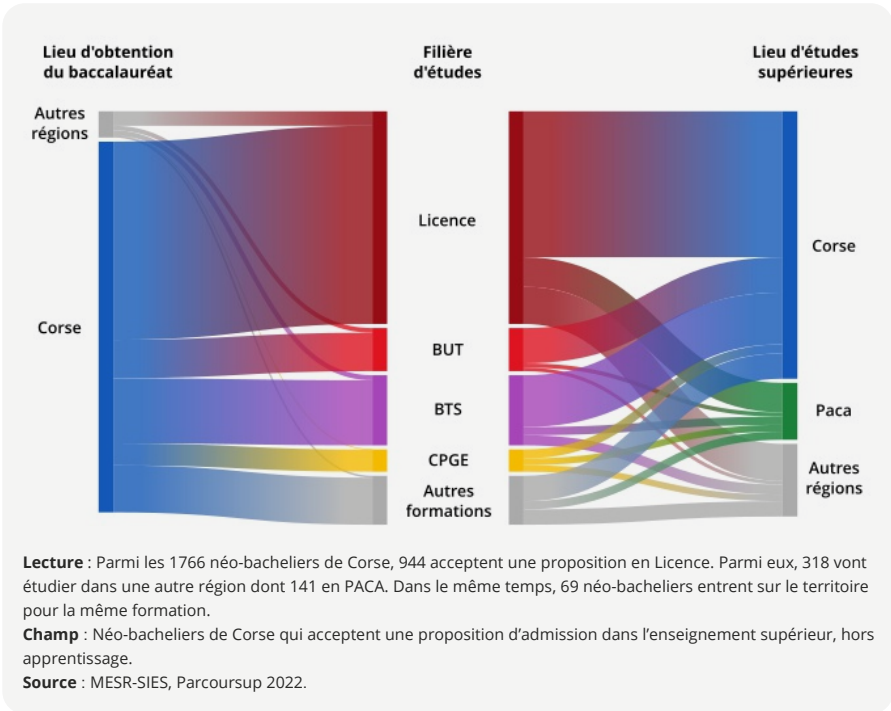
L'**origine sociale** joue également un rôle déterminant dans les choix d'orientation et de mobilité. D'abord, elle influe sur le parcours scolaire. Les jeunes issus de familles très favorisées, notamment les enfants de cadres supérieurs, de professions libérales ou d'enseignants, obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Ils sont moins souvent en retard dans leur parcours scolaire, s'orientent davantage vers la filière générale et réussissent mieux au baccalauréat, avec un taux plus élevé de mentions

► **figure 4.**

Ensuite, ce déterminisme social se retrouve dans les vœux de mobilité des néo-bacheliers. Ces élèves sont ainsi plus enclins à formuler des vœux en dehors de la région, avec un néo-bachelier issu d'un milieu très favorisé sur deux demandant une formation sur le continent. Cela peut s'expliquer par leur ambition d'intégrer des cursus plus prestigieux mais aussi par des moyens financiers plus confortables pour couvrir les frais liés aux études à l'extérieur.

Cependant, les bacheliers issus de milieux défavorisés souhaitent aussi plus fréquemment quitter la région. Leur mobilité peut également traduire un désir de changement et de découverte d'un nouvel environnement. Les aides financières comme les bourses, les dispositifs d'accompagnement à la mobilité et l'accès facilité au logement étudiant

► 3. Répartition des néo-bacheliers restants, entrants et sortants en Corse par filière d'études



permettent alors à certains de concrétiser ce projet.

D'autres néo-bacheliers de milieux défavorisés n'auront pas les moyens financiers pour poursuivre leurs études.

L'offre de formation est majoritairement universitaire en Corse

En 2022, 2 430 places de formation en première année d'études supérieures

sont proposées en Corse. L'offre y est majoritairement universitaire : licences et BUT représentent 68 % des places de formation contre 57 % dans l'Hexagone ► **figure 5.** Cette structure de l'offre, couplée à la présence d'une seule université sur le territoire, modèle la carte des mobilités. En effet, la zone d'emploi de Corte concentre 71 % de l'offre de formation alors que 3 % des néo-bacheliers y résident. Au contraire, trois zones d'emploi (Calvi, Ghisonaccia et Porto-Vecchio) ne proposent aucune offre de formation.

► 4. Caractéristiques des néo-bacheliers selon leur origine sociale

Caractéristique	Défavorisée	Assez défavorisée	Favorisée	Très favorisée	Ensemble
Effectif (en nombre)	291	882	301	680	2 154
Rythme scolaire					
Retard scolaire (en %)	26	13	8	7	12
Série du baccalauréat					
Bac général (en %)	42	55	63	79	62
Bac professionnel (en %)	27	17	14	6	15
Bac technologique (en %)	31	28	23	15	23
Mention obtenue					
Très bien et plus (en %)	4	8	12	19	12
Bien (en %)	24	21	26	24	23
Assez bien (en %)	33	35	31	34	33
Sans mention (en %)	39	36	31	23	32
Mobilité géographique					
Souhait de départ de Corse (en %)	45	40	43	53	45

Lecture : 26 % des néo-bacheliers de Corse issus d'un milieu défavorisé sont en retard scolaire, contre 7 % de ceux issus d'un milieu très favorisé.

Champ : Néo-bacheliers qui formulent au moins un vœu dans l'enseignement supérieur, hors apprentissage.

Source : MESR-SIES, Parcoursup 2022.

Sur les 36 « zones blanches » recensées en France, la Corse en compte trois.

Les zones d'emploi d'Ajaccio et de Bastia proposent respectivement 240 et 410 places de formation en première année. Dans la zone d'Ajaccio, l'offre est inférieure de 70 % au nombre de néo-bacheliers résidant sur place (-50 % dans la zone de Bastia). En outre, l'offre de formation privée est peu développée dans l'île. En première année d'études supérieures, l'enseignement public représente ainsi 96 % des places disponibles contre 83 % en France hexagonale.

Si les néo-bacheliers corses sont les plus mobiles de France, la région attire peu d'étudiants en première année issus d'autres régions françaises. En 2022, 130 étudiants rejoignent l'île, principalement en provenance de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces jeunes entrants sur le territoire s'orientent principalement vers des licences en art, lettres ou langues, en BUT production et en BTS agricole et maritime. ●

Laurence Costa-Bereni,
Stéphane Luquet (Insee)

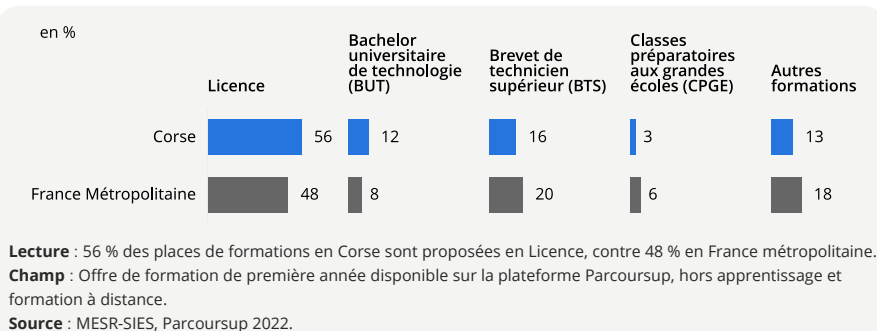


Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Avila É., Thao Khamsing W., Pucher O.**, « En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur », Insee Première n° 2031, janvier 2024.
- **Gautier-Touzo M., Brouillaud A., Burricand C., Dauphin L., Monso O.**, « Les différences d'orientation entre les filles et les garçons à l'entrée de l'enseignement supérieur », Note d'information du SIES, mars 2024.
- **Delahaye, Bluntz, Boulet**, « La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur », Note d'information du SIES n°2023-03, mars 2023.
- **Fabre, Pawlowski**, « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation », Insee Première n° 1727, janvier 2019.

► 5. Répartition des places disponibles par type de formation dans Parcoursup en Corse et en France métropolitaine



► Encadré - Le mot du partenaire - Entre 2022 et 2024, l'apprentissage se développe dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage permet aux étudiants de poursuivre une formation diplômante tout en se formant professionnellement à l'exercice d'un métier. Il représente une véritable opportunité d'intégrer le marché du travail tout en se qualifiant. En Corse, comme au niveau national, il poursuit son essor entre 2022 et 2024.

Ainsi, en 2024, 25 % des lycéens formulent au moins un vœu pour des formations en apprentissage dans le supérieur, soit 9 points de plus qu'en 2022. Parmi eux, un sur dix s'oriente exclusivement vers ce type de formation, une proportion en hausse de 3 points en deux ans.

Si 46 % des lycéens en voie technologique formulent au moins un vœu vers une formation en apprentissage (+13 points depuis 2022), ceux en filières professionnelles (26 %, +8 points) et générales (17 %, +8 points) progressent également.

Dans le même temps, l'offre de formation se développe. Quatre formations sur dix sont ainsi proposées en alternance en 2024. Elles représentent 21 % des places de formation offertes (+4 points par rapport à 2022).

Les formations du secteur privé portent cette augmentation : 73 % des places proposées en apprentissage relèvent du privé sous-contrat, hors contrat et du supérieur (+9 points). Dans le secteur public, l'offre se diversifie et la part de formations proposées en apprentissage progresse de 8 points sur la période. L'offre est sensiblement complémentaire entre les secteurs publics et privés.

► Pour comprendre

L'étude s'appuie sur les données Parcoursup 2022 du MESR-SIES (service statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), avec des traitements réalisés par l'Insee.

Le périmètre de cette étude concerne les néo-bacheliers, hors apprentissage, ayant formulé au moins un vœu sur la plateforme Parcoursup. Il ne couvre pas la totalité des étudiants inscrits dans la région. D'une part, les candidats de la plateforme ne sont pas tous des néo-bacheliers. Certains sont en réorientation, reprise d'études, remise à niveau, etc. D'autre part, certains étudiants ne passent pas par la plateforme pour accéder à une formation.

► Définitions

Un **néo-bachelier** est une personne ayant obtenu le baccalauréat en 2022.

Chaque formation indique dans la plateforme Parcoursup le nombre de places qu'elle propose. Cela constitue l'**offre de formation**. Les néo-bacheliers mais aussi les étudiants en réorientation et les personnes en reprise d'études peuvent postuler à ces places.

Une **zone d'emploi** (ZE) est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Au nombre de 306 en France (sept en Corse), les zones d'emploi constituent une échelle géographique d'analyse de la mobilité plus fine que les académies.

L'**origine sociale** des bacheliers est celle de leur représentant légal, selon leur profession et catégorie sociale, regroupée d'un point de vue statistique en quatre catégories par la sous-direction des Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques (SIES) : « très favorisée » (cadres et assimilés, chefs d'entreprises, professions libérales, professions intellectuelles, instituteurs, professeurs des écoles), « favorisée » (professions intermédiaires), « assez défavorisée » (employés, agriculteurs, artisans, commerçants) et « défavorisée » (ouvriers et personnes sans activité professionnelle).

Insee Corse

Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la
publication :
Christophe Basso

Rédactrice en chef :
Déborah Caruso

Bureau de presse
06 83 89 38 90

✉ @InseeCorse
www.insee.fr

ISSN 2268-1493

© Insee 2025

Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur

